



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 11 juin 2019 à 18h30

- Décide de mettre à disposition son local de stockage en faveur de l'Auberge communale (rangement terrasse) ;
- Décide de signer le contrat de fourniture de chaleur du chauffage à distance (CAD) avec la Romande Energie ;
- Décide de faire installer un tuyau dans le réservoir du chalet depuis la source du Bugnonet ;
- Décide d'agir face au stationnement de véhicules « ventouses » au chemin des Gorges. Une signalisation adéquate sera mise en place ;
- Décide d'accepter l'abattage de deux arbres au chemin du Pelaz 37 ;
- Décide de préavis favorablement à l'organisation d'auditions et d'un brunch par l'Ecole de musique de Nyon ;
- Décide de pourvoir à l'installation d'un compteur électrique de l'appartement sis dans le bâtiment de l'Auberge ;
- Décide de prendre en charge la remise en état du cabanon des champs de la ferme du Bugnonet.

La Municipalité